

Compte rendu d'Assemblée Générale Ordinaire
Association CERON-PACA

Association CERON-PACA
Adresse Chemin des Lombards - Résidence Faustine - 13260 Cassis

Nice, le 23 Juin 2022

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du : 23 Juin 2022

Le 23 Juin 2022 à 18h, les membres de l'association se sont réunis en assemblée générale ordinaire en visio conférence sur convocation écrite faite par le conseil d'administration en date du 18 Mars 2022. L'assemblée est présidée par Mme DUTOUR, présidente, assistée de Mme NEGRE, en sa qualité de gestionnaire de projets de l'association.

Il a été établi une feuille de présence qui a été signée par tous les membres présents et qui demeure annexée au présent procès-verbal.

Ladite feuille de présence permet de constater que 5 membres de l'association sur 20 sont présents et 3 pouvoirs ont été donnés. En conséquence, le quorum est atteint et l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Emargement de la liste des présents et vérification des mandats
2. Désignation du président de séance et du secrétaire
3. Rapport moral du président
4. Rapport financier
5. Election du CA
6. Questions diverses

Allocution de bienvenue :

Mme DUTOUR présidente de l'association, ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette assemblée générale.

Désignation de la présidente de séance et du secrétaire

La présidente de séance désignée est Mme DUTOUR et la secrétaire Mme HAINE.

Rapport moral de la Vice-Présidente

Mme DUTOUR et Mme NEGRE donnent ensuite lecture du rapport moral et d'activité de la présidence pour l'exercice écoulé.

Voir diaporama en PJ

Approbation du rapport moral

Après discussion et constatant que tous les orateurs ont pu s'exprimer, Mme Dutour met aux voix le rapport présenté.

Celui-ci est adopté par 8 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions.

Rapport financier

Mme NEGRE, donne lecture, sous la responsabilité de Mme BANCONI comptable de l'association, du rapport sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2021. Elle informe l'assemblée que le compte de résultat est équilibré et que les fonds dédiés de l'association (tous projets confondus) au 31/12/2021 sont de 589 708,75€.

Monsieur MOLLARD, commissaire aux comptes de l'association, présente son rapport. Les comptes sont approuvés.

La cotisation annuelle de l'association reste à 10€.

« L'assemblée générale ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport financier, donne quitus à la trésorière pour sa gestion de l'exercice ».

Cette résolution est adoptée par 8 voix pour, 0 voix contre, 0 abstentions.

Election du CA

Le Conseil d'Administration doit être renouvelé.

11 membres sont sortants :

Personnes physiques : Anne DUTOUR, Rachel REYNAUD, Bénédicte GABORIT, Elsa HAINE, Elodie MALATESTA

Personnes morales : URPS ML, PTA APPORT SANTE

Mme DUTOUR sollicite les candidatures en vue de composer le nouveau conseil d'administration. Elle rappelle que conformément à l'article 9 des statuts, le conseil d'administration est composé de 18 membres, élus par l'assemblée générale.

Après rappel de ces dispositions, il est procédé à l'élection des nouveaux membres. Le vote est exprimé comme suit :

<u>Prénom / NOM</u>	<u>Nombre de voix obtenues</u>
Anne DUTOUR	8
Rachel REYNAUD	8
Bénédicte GABORIT	8
Elsa HAINE	8
Elodie MALATESTA	8
URPS ML	8
FACS Sud	8

Le nouveau conseil d'administration se compose donc comme suit :

CONSEIL D'ADMINISTRATION		Fonction
CENTRE SPECIALISE DE L'OBESITE (3+3)		
Personne Physique	Pr Anne DUTOUR	Endocrinologue - Professeur des Universités
Personne Physique	Pr Bénédicte GABORIT	Endocrinologue - Professeur des Universités
Personne Physique	Pr Rachel REYNAUD	Endocrinologue - Professeur des Universités
Personne Physique	Dr Elsa HAINE	Pédiatre - Praticien des hôpitaux
Personne Physique	Pr Nicolas CHEVALIER	Endocrinologue - Professeur des Universités
Personne Physique	Pr Antonio IANNELLI	Chirurgien - Professeur des Universités
COMITE SCIENTIFIQUE (4)		
Personne Physique	Mme Jocelyne BERTOGLIO	Cadre de Santé Diététicien
Personne Physique	Mme Meggy HAYOTTE	Maître de conférences Université Côte d'Azur
Personne Physique	Dr Isabelle POURRAT	Médecin Généraliste - Ingénieure en ETP
Personne Physique	Pr Stéphane SCHNEIDER	Gastro-entérologue - Professeur des Universités
PROFESSIONNELS DE SANTE LIBERAUX (4)		
Personne Physique	Dr Frédérique GASTAUD	Médecin Pédiatre
Personne Physique	Dr Corinne GODENIR	Médecin Nutritionniste
Personne Physique	Mme Elodie MALATESTA	Psychologue
Personne Morale	URPS ML	
Représentant	Docteur Yassine HADJALI	Médecin
Suppléant	Docteur Abakar ABAKAR-MAHAMAT	Médecin
ETABLISSEMENTS DE SANTE, SSR, FACS et RESEAUX (4)		
Personne Morale	SSR "UNITE DE DIETETIQUE / CERES"	
Représentant	Mme Aurélie RODRIGUEZ	Directrice Adjointe d'établissement de santé
Suppléant	M Alexandre MEYER	Directeur Général d'établissement de santé
Personne Morale	FACS Sud	
Représentant	Dr Véronique DELORIEUX	Présidente
Suppléant	Mme Audrey GARCIA	Vice-présidente
Personne Morale	SSR "LES CADRANS SOLAIRES"	
Représentant	Dr Catherine LACOSTE	Médecin responsable
Personne Morale	ETABLISSEMENTS PRIVES CHIRURGIE BARIATRIQUE	
Représentant	Pr Jean MOUIEL	Chirurgien

Le bureau est ensuite désigné comme suit :

MEMBRES DU BUREAU		Fonction
Présidente	Pr Anne DUTOUR	Endocrinologue - Professeur des Universités
Vice Président	Pr Antonio IANNELLI	Chirurgien - Professeur des Universités
Trésorière	Dr Elsa HAINE	Médecin Pédiatre
Trésorier Adjoint	Dr Corinne GODENIR	Médecin Nutritionniste
Secrétaire	Pr Stéphane SCHNEIDER	Gastro-entérologue - Professeur des Universités
Secrétaire Adjoint	Dr Catherine LACOSTE	Médecin Endocrinologue

Questions diverses

Le DPO qui a été nommé pour l'association Kamaé a commencé son travail.

La certification QUALIOPi est en cours et devrait être finalisée pour la rentrée 2022.

Karine Van Wolvelaer sera en congé maternité au début du mois d'octobre et Iris Pougetoux la remplacera pendant la durée de son congé.

Une proposition sera faite en CA pour l'utilisation des fonds disponibles de l'association.

Clôture de l'assemblée générale ordinaire

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole,

Mme DUTOUR déclare la séance levée à 19 heures 15.

Fait à Nice

Le 23 Juin 2022

La Présidente
Anne DUTOUR


CERON-PACA
Centre d'Étude et de Recherche
sur l'Obésité et la Nutrition en PACA
Association Loi 1901
SIREN : 814 297 487

La secrétaire de séance
Elsa HAINE

